

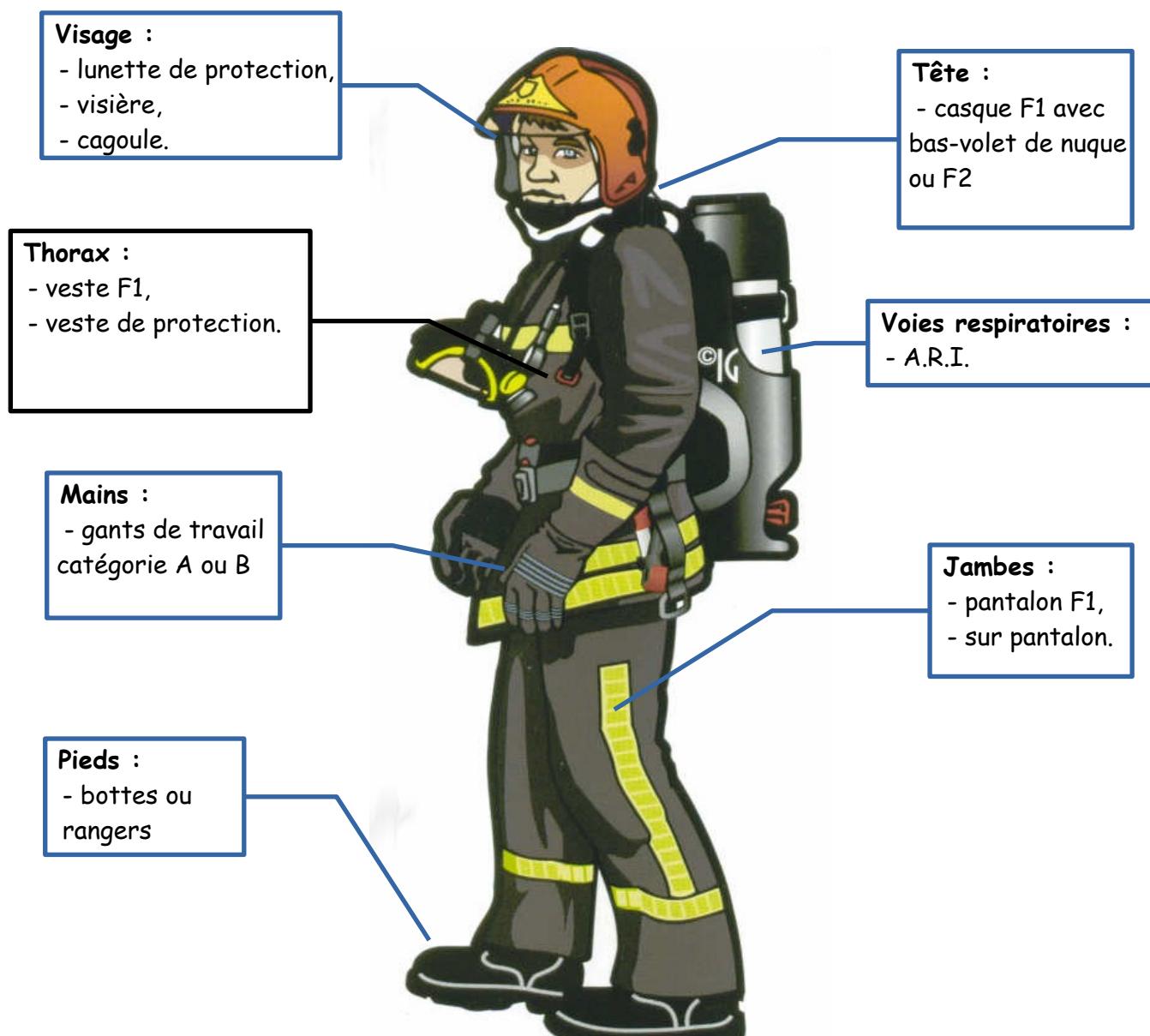
I/ Introduction

Quelle que soit l'intervention, le personnel doit travailler en toute sécurité.

Pour cela il doit :

- se protéger avec une tenue correcte : **Équipement de Protection Individuelle « EPI »**,
- avoir une condition physique adaptée et une hygiène de vie appropriée,
- connaître les manœuvres,
- utiliser les matériels en toute sécurité,
- assurer la protection des personnes qui interviennent avec lui : **protection collective**.

II/ La protection individuelle : la tenue de feu



III/ La sécurité collective

1/ La communication

- la manœuvre de base repose sur une unité composée **de deux SP** constituant **le binôme**.
- **le binôme reste indissociable** : un chef d'équipe avec un équipier.
- le chef d'équipe reste en liaison avec **son équipier à l'intérieur** et avec **son chef d'agrès à l'extérieur**.

2/ Règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives

- connaître les limites de ses capacités par des entraînements réguliers :
 - aux gestes et techniques grâce à des manœuvres répétées
 - au maintien de sa condition physique
- prévention du coup de chaleur :
 - le chef d'équipe doit être sensibilisé à ce risque, il veille à ce que son équipier et lui-même s'hydratent régulièrement.
- hygiène en centre de secours :
 - pour être au mieux de sa forme, il faut respecter les grands principes suivants : des nuits de sommeil complètes, des repas équilibrés, une bonne hydratation, entretenir sa condition physique ...

Et surtout :

- Alcool et autres substances illicites interdites